

Compte-rendu de la réunion du 28/02/2024

Présents : Gilles MAGNIN-FEYSOT, Suzanne GUERRIN, Roméo VERGUET, Christelle DORNIER, Élodie HENRIET, Corinne MERCET, Anthony BAVEREL, Angélique TYRODE, Mathilde PERRIN

Ordre du jour :

- Rappels des réunions précédentes de la commission
- Liste exhaustive des associations présentes sur le territoire des cinq communes.
- Préparation de la réunion avec les représentants du monde associatif afin d'aborder le projet de commune nouvelle.

I. Liste des associations

La commission recense les associations des 5 communes (liste en annexe).

II. Réunion avec les associations

Une rencontre avec un représentant de chacune des associations du territoire est proposée le

Mercredi 3 mars à 20h à la salle de convivialité de Montbenoît.

Les objectifs de cette rencontre sont les suivants :

- Apprendre à se connaître : tour de table afin que chaque association se présente
- Présenter le projet de Commune Nouvelle et rappeler les échéances
- Présenter la charte, en particulier le paragraphe relatif aux associations
 - ✓ Associations libres de se rapprocher ou non
 - ✓ Harmonisation de la démarche de demande de subventions
 - ✓ Modification du siège social des associations : Pays de Montbenoît
- Recueillir les questions spécifiques aux associations pour alimenter le travail de la commission Culture & Action Sociale.



L'objectif de cette rencontre est de se concentrer sur les questions relatives au monde associatif. Les autres questions seront traitées lors de la réunion publique du 8 avril.

Questions / Pistes de réflexions : Modification de SIRET en cas de changement d'adresse ?
Lieux de stockage pour les associations ? Possibilité de mutualiser le matériel ?

III. Chasse

Les ACCA seront réunies lors d'une **rencontre spécifique** afin d'échanger sur les changements éventuels qu'impliquerait la fusion des communes, et de recueillir les questions et les souhaits des présidents.

La chasse étant régie par le Code de l'Environnement, une **aide juridique compétente** est indispensable pour nous accompagner dans cette réflexion. Il faudra donc prendre contact avec le

Pôle juridique de la Fédération Départementale de Chasse (FDC 25)

Un retour d'expérience d'élus ou de chasseurs de communes récemment fusionnées (Val d'Usiers ou Premiers Sapins) pourrait également être utile.

État des lieux des montants de location des droits de chasse sur nos 5 communes :

Communes	Location des droits de chasse
Hauterive la Fresse	30 €
La Longeville	0 €
Montbenoît	0 €
Montflovain	70 €
Ville du Pont	50 €

Questions / Pistes de réflexions : Harmonisation des locations des droits de chasse ?
Possibilité pour tous les habitants d'adhérer à n'importe quelle ACCA ?

Crainces : Sur-fréquentation de certains territoires de chasse

IV. Questions diverses

a. Salles de convivialité

L'harmonisation des tarifs de location des différentes salles de convivialité sera à étudier, notamment l'instauration d'un **tarif préférentiel** pour les habitants des 5 communes. L'impact financier sur les recettes sera à évaluer.

b. Organisation des festivités

Les différentes festivités organisées dans nos villages sont prises en charge de manières différentes, par la commune et/ou le comité des fêtes (avec subvention) suivant les manifestations. Une harmonisation des budgets alloués à chaque festivité sera à étudier, cependant la gestion de l'organisation actuelle pourrait perdurer.

	Hauterive la Fresse	La Longeville	Montbenoît	Montflovain	Ville du Pont
Fête de Noël	Commune	Comité des fêtes	Commune Comité des fêtes	Commune	Comité des fêtes
Repas des aînés	Commune	Comité des fêtes	Commune	Commune	Commune
Fête des mères	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune
Fête des pères		Comité des fêtes			
Pique-nique été	Comité des fêtes		Commune		
Anniversaires 90 / 95 ans	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune